



Dispositions particulières Covid-19

Vacances de Toussaint chez les Castors

Chers parents, Chers Castors,

C'est avec énormément de plaisir que nous vous accueillons pour ces vacances de Toussaint 2020 chez les Castors.

Les Castors mettent tout en œuvre pour que votre enfant passe de très chouettes vacances durant lesquelles **l'amusement avec un bon bol d'air** est le leitmotiv de notre équipe.

L'organisation de nos activités de vacances est conforme aux protocoles établis par la ministre de la petite enfance et la ministre de la jeunesse d'une part et de **nos réalités de terrain** d'autre part.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension, de votre soutien et de votre adhésion à ces mesures exceptionnelles prises dans l'intérêt de tous.

Plus d'infos sur : www.castor.be/stages/documents/fichemedicale

1/ Conditions de participation

Groupes à risque : Les enfants appartenant à des groupes à risque ne doivent pas fréquenter la collectivité durant cette période de crise sanitaire. Les parents d'enfants présentant des maladies chroniques graves telles que le diabète, les maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales et les enfants dont le système immunitaire est affaibli sont invités à consulter leur médecin traitant pour déterminer s'ils peuvent ou non fréquenter la collectivité.

Maladie :

Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter les activités s'il est malade ou qu'il présente :

- Au moins l'un des symptômes majeurs suivants :** fièvre, toux, difficulté respiratoire. (également douleurs thoraciques, perte de goût et d'odorat)
- Au moins deux des symptômes mineurs suivants :** fatigue (altération de l'état général, irritabilité, pleurs,...), rhinite (écoulement ou encombrement nasal), maux de gorge (pharyngite), anorexie, diarrhée aqueuse, myalgie, céphalées)
- Une aggravation des symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...)

Un enfant peut participer aux activités s'il n'a pas déclaré ces symptômes durant les 7 jours précédant la date de début.

Les parents doivent remplir le document « déclaration d'absence de symptômes liés au COVID 19 »

Pour télécharger cliquez sur : "[Déclaration d'absence de symptômes liés au Covid-19](#)" format .pdf
"[Déclaration d'absence de symptômes liés au Covid-19](#)" format .doc

Pour un participant ayant été hospitalisé en raison d'une des formes majeures de COVID-19, la durée de l'isolement au domicile suite à la sortie de l'hospitalisation et donc la date possible de retour en collectivité sera déterminée par le médecin traitant.

Par ailleurs l'enfant ne doit pas avoir été placé en quarantaine, ni avoir eu, dans les 10 jours précédents, un contact à haut risque.

Gestion des inscriptions :

Pour participer aux activités de vacances des Castors, les enfants doivent être inscrits (au plus tard la semaine précédant leur venue sous réserve du nombre de places disponibles) et être en ordre de paiement (participation aux frais).

Les parents des participants ne peuvent pas planifier différentes offres de vacances chez des organisateurs différents au cours de la même semaine pour leurs enfants.

Les Castors établiront des registres de présence. Ceux-ci sont confidentiels et l'exploitation de ces données est exclusivement réservée aux instances de traçages compétentes, le cas échéant.

2/ Organisation générale

Les bulles de contact :

Les activités de vacances sont accessibles uniquement aux enfants de moins de 13 ans.

Les Castors fonctionnent en « bulles de contact ». Celles-ci sont constituées de maximum 50 personnes et sont composées des participants et de l'équipe d'encadrement.

Plusieurs bulles cohabitent au sein du domaine de la ferme des Castors. Ces bulles

- ne se mélangeront pas au cours de la journée et seront stables au cours d'une même semaine.
- n'occuperont pas un même local. Et si exceptionnellement cela devait être le cas ce local sera nettoyé et aéré.
- Se partageront les espaces extérieurs. Le domaine étant étendu, cela ne posera pas de problème.
- La distanciation physique n'est pas obligatoire entre enfants au sein des bulles de contact.

Concrètement : une bulle sera organisée du côté de la Ferme et une bulle du côté du manège. Et les garderies se dérouleront également dans ces 2 bulles.

Dans un souci de sécurité, afin de limiter les contraintes liées à l'organisation par bulle et afin d'assurer au maximum la liberté de jouer, de se déplacer, de bouger et de garder un maximum l'esprit « vacances » les Castors ont limité le nombre de bulles de contact.

Ces bulles de contact sont également composées de bulles de vie correspondant aux différents groupes. Ces bulles de vie tiennent compte du thème choisi, de la tranche d'âge, des rythmes de chacun.

Organisation des arrivées et des départs :

AVANT VOTRE STAGE

- Avoir communiqué les coordonnées complètes de votre enfant et numéros d'urgence joignables à tout moment.
- Avoir réglé la totalité de la participation aux frais avant le stage y compris la garderie (afin de minimiser les échanges d'argent liquide)
- Avoir renvoyé la **fiche médicale** de votre enfant préalablement (si cela n'a pas été possible, nous la remettre à l'accueil le lundi) – une fiche médicale pour l'ensemble de l'été.
Pour télécharger, cliquez sur : [Fiche signalétique et médical \(format .pdf\)](#)
[Fiche signalétique et médicale \(format .doc\)](#)
- Si votre enfant devait prendre des médicaments, les préparer dans une enveloppe accompagnée de la prescription médicale de votre médecin traitant (obligatoire). [Modèle de prescription médicale pour prise de médicament](#)

A VOTRE ARRIVEE LE PREMIER JOUR :

Les consignes relatives à la sécurité sanitaire seront rappelées (affiches, flyer, explication orale). Elles seront également communiquées par Email avant le stage pour que chacun soit préparé au mieux.

De 7h00 à 9h30: l'accueil se fait directement à l'entrée de la bulle de votre enfant donc soit dans la bulle « manège » soit dans la bulle « ferme » (la garderie doit avoir été réservée et payée au préalable) Un secrétariat sera organisé pour vous accueillir, vous diriger, rappeler oralement les mesures de sécurité sanitaire. (Prendre vos dispositions en fonction de la météo)

Les personnes qui accompagnent l'enfant doivent, obligatoirement, remettre **le document « Déclaration d'absence de symptômes liés au COVID 19 » et la preuve de paiement du stage.**

A VOTRE ARRIVEE ET A VOTRE DEPART CHAQUE JOUR :

La personne chargée d'emmener l'enfant (idéalement toujours la même)

- ne doit présenter aucun symptôme de COVID-19.
- Porte un masque
- Respecte les mesures de distanciation physique
- Reste à l'extérieur du bâtiment.**
- Suit le marquage de sens unique et de distanciation dans la file d'accueil.

Le temps d'échange oral avec le secrétariat ou l'animateur est organisé mais sera limité à l'essentiel. Le temps de « l'au revoir » avec l'enfant devra être bref afin de ne pas prolonger la file d'attente de l'accueil. Préparez bien votre enfant en ce sens mais rassurez-vous, l'équipe d'animation prendra bien vite le relai pour chouchouter votre protégé !

LES AUTRES JOURS :

De 7h à 8h55 : Les enfants sont accueillis directement à la garderie.

De 9h à 9h30 : les enfants seront conduits à l'entrée devant leur local (les parents n'entrent pas).

Pour le retour entre 16h et 16h15 : les parents viennent rechercher leur enfant devant son local.

De 16h15 à 17h30 : les enfants rejoignent la garderie.

Attention ! Merci de respecter scrupuleusement ces horaires (pas d'arrivée tardive, ni de départ anticipé)

FIN DE SEMAINE - le vendredi :

La tradition du spectacle de fin de semaine à l'attention des parents et des responsables des enfants n'aura pas lieu cette année, **le stage se termine à l'heure habituelle (16h) et le retour s'organise comme les autres jours.**

Par contre le vendredi après-midi un moment convivial de fin de semaine sera organisé dans chaque bulle, entre enfants et animateurs, (fête, grand jeu, moment d'échange, de partage, etc...)

LES CONTACTS AVEC LE SERETARIAT OU LA COORDINATION:

Le secrétariat n'est pas accessible physiquement aux parents mais n'ayez pas peur de communiquer avec nous en privilégiant l'échange d'e-mail ou les communications téléphoniques.

Rythme des enfants – organisation de la sieste :

- Pour les bouts'chou et les mini : un temps de sieste, ou de relaxation est programmé après le repas. Un local sera spécialement aménagé chaque enfant aura sa couchette et n'en changera pas.

Pour ces tranches d'âge (2.5 ans à 6 ans), les parents amènent OBLIGATOIREMENT le lundi une couverture, et un oreiller (tous marqués au nom de l'enfant), éventuellement un doudou pour faciliter le repos de l'enfant. Ce matériel restera toute la semaine sur la couchette de l'enfant. (ne pas oublier de le reprendre le vendredi)

Organisation des repas :

Chaque enfant apportera son pique-nique et ses collations qui seront pris à l'extérieur dès que le temps le permet (ou dans le local à défaut). Il n'y a pas de rassemblement dans un réfectoire. *Si l'enfant n'a pas de pique-nique, le secrétariat appellera les responsables de l'enfant pour qu'ils en amènent un et pour convenir des modalités de cet apport.*

Chaque enfant amènera sa gourde (marquée à son nom) qui sera remplie d'eau au besoin au long de la journée.

Règles sanitaires et d'hygiène :

Les mesures connues de tous seront appliquées et répétées :

- On éternue et on tousse dans le pli du coude
- On utilise un mouchoir que l'on jette ensuite dans une poubelle avec couvercle
- On se lave les mains fréquemment au savon
- on joue un maximum à l'extérieur
- on aère les locaux fréquemment
- au sein de la bulle, il n'y a pas de distanciation physique entre enfants, par contre la distanciation physique s'opère entre adultes et entre adulte et enfant de plus de 6 ans.

Les animateurs porteront un masque pendant les activités en intérieur et pendant les activités en extérieur lorsque la distanciation n'est pas possible.

Les locaux seront aérés régulièrement et seront nettoyés chaque jour en dehors de la présence des enfants.

Les toilettes seront aérées, nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour.

Les équipes d'animation sont sensibilisées aux mesures sanitaires et d'hygiène. Elles sont attentives à leur respect durant les activités.

Un travail en amont a été organisé par les Castors pour aménager les locaux, choisir les thèmes adaptés, organiser les animations et l'encadrement en assurant au mieux les recommandations à notre disposition émises par les autorités. Une évaluation de ces mesures est organisée de manière constante en équipe.

Procédure d'urgence en cas de suspicion d'infection au COVID-19 : En cas de suspicion, Les Castors se référeront au protocole établi par les autorités. Il s'agira notamment d'un lieu d'isolement (dans un espace spécialement dédié). Les parents et/ou les responsables de l'enfant ainsi que le référent médical seront contactés. Au besoin les parents et/ou les responsables de l'enfant devront se rendre disponibles rapidement pour venir rechercher l'enfant.

Plus d'infos sur : www.castor.be/stages/documents/fichemedicale

Secrétariat Castor : Tél. 071760322 - GSM : 0484/90.45.91 - Email : info@castor.be - Website : www.castor.be

Responsables : Achille Verschoren Directeur – Diego Romain Coordinateur